



## EcoBrief

### **France : le climat des affaires s'améliore encore en février 2023, mais l'inflation reste présente**

**L'amélioration concerne à la fois les services, l'industrie manufacturière et le commerce de détail automobile. Le bâtiment fait exception, dans un contexte de repli de l'activité dans le logement neuf. Les tensions inflationnistes devraient se renforcer dans le commerce de détail.**

Le climat des affaires s'est encore raffermi en février selon l'Insee avec un indicateur composite qui regagne 1 point et s'élève à 103. Tout va un peu mieux, ou presque. Cette amélioration est, en effet, soutenue par :

- Les services, dont l'indice du climat des affaires à 106 est le plus élevé depuis le mois d'août 2022, porté notamment par de bonnes performances dans le secteur de l'information et la communication ainsi que dans l'hébergement-restauration ;
- L'industrie manufacturière, dont le climat des affaires progresse d'un point pour la troisième fois consécutive pour s'établir à 104, soutenu par une amélioration continue de la balance d'opinion relative à la production récente. Cette amélioration, notable dans l'industrie agroalimentaire, est bienvenue dans un contexte de tensions sur l'offre, mais ne permet pas de mettre fin au sous-stockage dans le secteur ;
- Le commerce de détail et d'automobiles voit son indice composite du climat des affaires s'améliorer. Toutefois, une divergence existe. Le bon chiffre du commerce automobile explique cette progression, avec un climat (à 104) depuis trois mois au-dessus de sa moyenne historique (100) grâce, notamment, à une amélioration des indicateurs sur les ventes passées et prévues. En revanche, le commerce de détail ne marque pas d'amélioration particulière et souffre d'un climat des affaires en-dessous de 100 depuis un an (97 en février).

Dans ce contexte général positif, il existe quelques exceptions notables. Le bâtiment poursuit sa détérioration, certes depuis un niveau élevé, avec un climat des affaires qui est passé de 115 à 112 entre décembre et février. L'activité passée dans le logement neuf pèse singulièrement avec une balance d'opinion à -15 en février (-9 en janvier), la plus détériorée (hors période de Covid) depuis avril 2016. Cette activité passée reste toutefois positivement orientée dans le neuf hors logement et dans l'entretien-amélioration.

Les balances d'opinion concernant les prix prévus témoignent, par ailleurs, d'un rebond dans le commerce de détail avec un solde à 53 en février (45 en janvier), chiffre le plus élevé depuis que la série existe (janvier 1991). Cette balance d'opinion atteint même 73 dans le commerce alimentaire, un élément qui souligne que l'inflation alimentaire pourrait encore s'accroître, alors qu'elle a déjà atteint 14,4% a/a en janvier (selon l'indice harmonisé). Dans les services, la balance d'opinion sur les prix prévus régresse légèrement (de 20 en janvier à 17 en février), mais reste à un niveau historiquement élevé (moyenne historique à -2). Les tensions inflationnistes se modèrent, en parallèle, dans l'industrie manufacturière et le bâtiment.

**Stéphane Colliac**

Economiste Senior, France

